

Réf: Dossier N° 030682

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HONOMA TRIP »

Siège social Bingerville, Bingerville, BLANCHON, Lot 758, Ilot
43BI

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/06/2021 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HONOMA TRIP »

Objet: Conseil en tourisme, business affaire dans le domaine de l'hôtellerie et gestion de projet

organisation de ventes de prestations de services de voyage planification, visas, réservation et billetterie

Vente de prestations de services de transport terrestre, ferroviaire, aérien et maritime.

Organisation d'évènements

Etude; audite, formation et conseil en management.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, BLANCHON, Lot 758, Ilot
43BI

Dirigeant(s): M BOUA ANOH HONORE (COGÉRANT), M N'GUESSAN ASSOI HERVE MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04876 du 28/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32398/GTCA/RC/2021 du 28/10/2021

